



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 10 mai 2022

APPEL À PROJETS POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES EN RUPTURE

Mis en place par le Gouvernement le 1^{er} mars 2022 et conformément aux objectifs de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le contrat d'engagement jeune (CEJ) propose aux jeunes éloignés de l'emploi un accompagnement intensif en vue de leur insertion durable dans l'emploi.

Le CEJ suppose de la part du contractant un engagement à suivre au moins 15h d'activités par semaine, ce qui signifie un réel investissement à suivre cet accompagnement approfondi. Or, pour une certaine partie du public éligible au CEJ, cette disponibilité n'est pas systématiquement acquise, pour diverses raisons : difficultés de logement, de santé, de mobilité, mais aussi d'isolement et de distance aux institutions, etc. Afin de repérer et d'accompagner les jeunes en rupture, c'est-à-dire les plus en difficulté et les plus éloignés de l'emploi, par une prise en charge globale, tenant compte de leurs difficultés spécifiques, un appel à projet doté d'une enveloppe de 7,5 millions d'euros est lancée en Auvergne-Rhône-Alpes.

D'ici le 1^{er} juillet 2022, sont attendus des propositions d'actions complémentaires à l'offre déjà existante, spécialement dédiées à ce public et une articulation solide entre le porteur et la ou les missions locales du territoire, depuis la remobilisation des jeunes ciblés jusqu'à la formation ou l'accès à l'emploi. Les principaux objectifs de l'appel à projets sont :

- Une démarche d'aller-vers pour repérer les jeunes en rupture ;
- Une démarche d'accompagnement globale (logement, santé, mobilité, insertion professionnelle...) en lien avec la mission locale en vue de l'ouverture du CEJ.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/Appel-a-projet-regional-2022-volet-jeunes-en-rupture-du-contrat-d-engagement>

**Cabinet du préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Clément COTI
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69